



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste d'

éducateur-trice de la petite enfance taux d'activité 50%

pour sa crèche Croque-Lune.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un diplôme d'éducateur de la petite enfance;
- être doté d'un sens aigu des responsabilités;
- avoir de l'aisance dans la communication et les relations;
- posséder des capacités d'initiative et d'organisation;
- avoir de l'intérêt pour le travail dans un groupe d'enfants de 18 mois à 3 ans;
- être disposé à travailler du lundi au mercredi.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions: 1^{er} octobre 2011.

Domiciliation: avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion

Traitement

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Hugo Héritier, chef du service social, au tél. 027 324 14 11.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe «éducateur 50%» à: Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 5 juillet 2011**.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 21 juin 2011

L'ADMINISTRATION COMMUNALE